

43 - Tourisme - Congrès - Attribution de subventions - Première répartition au titre de l'année 2012

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : Dans le cadre de la première tranche d'attribution de subventions, cinq associations organisant des congrès ont sollicité le concours de la Ville.

Après prise en compte des critères d'attribution (nombre de nuitées, nombre de congressistes, pertinence, rayonnement, visites guidées Ville, autofinancement, subventions des autres collectivités), il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- 700 € pour le Collège Franc-Comtois de Médecine d'Urgence (CFCMU) qui organise la **1^{ère} rencontre de médecine d'urgence** à Besançon le 11 mai 2012.

Créée en 2008 sous le statut association loi 1901, elle regroupe les professionnels régionaux du domaine de l'aide médicale d'urgence. Elle a pour objectif de développer la médecine d'urgence en Franche-Comté. Pour cela, elle contribue à la promotion de la médecine d'urgence, à la définition de son cadre et de sa spécificité, à la formation initiale à l'urgence et sa promotion. Parmi ses différentes missions, le CFCMU participe à l'élaboration et la mise à jour des procédures de prise en charge des patients. Il élabore aussi et évalue l'assurance qualité en médecine d'urgence...

Habituellement, le CFCMI organise des soirées de formation. Ces soirées ayant de plus en plus de succès, il souhaite en 2012 organiser une journée entière dédiée à la médecine d'urgence et ses acteurs.

L'Association attend 200 personnes (dont une vingtaine provenant de Suisse Romande et de Belgique) à la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

- 2 000 € pour Métiers d'Art en Franche-Comté (MAFC). L'association (créée en 1990) organise conjointement avec le Groupement des Luthiers et Archetiers d'Art de France (GLAAF) le **53^{ème} congrès annuel du GLAAF.**

Métiers d'Art en Franche-Comté a pour mission de promouvoir l'artisanat en Franche-Comté. Pour cela, elle mise sur la communication, la commercialisation, la formation et les méthodologies d'accompagnement des professionnels. Exemples d'actions : Marché des potiers créateurs, biennale des Métiers d'Art...

Le congrès annuel du GLAAF (organisé en conférences et expositions) est le rendez-vous incontournable pour les professionnels de la facture instrumentale. Les conférences sont ouvertes au grand public, aux musiciens, aux mélomanes, aux luthiers et aux archetiers. Ce sont des moments d'échanges sur différents métiers où les membres du GLAAF en profitent pour mettre en avant des techniques ou différents sujets.

Maurice BEAUFORT, luthier à Besançon et membre actif du GLAAF et de MAFC présentera à ses confrères luthiers son environnement de travail (ville, région) et son expérience professionnelle qui l'a conduit pendant 2 ans en Hollande. Grâce à son expérience et la connaissance d'un luthier de renommée internationale (Serge STAM), en parallèle au congrès, il organisera une exposition de 15 instruments hollandais des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles au Musée du Temps (du 19 mai au 3 juin). Fait exceptionnel, une des rares octobasse (4 dans le monde) sera exposée. Avec ses 3,80 m de hauteur, c'est le plus grand instrument à corde.

L'Association attend jusqu'à 95 personnes pendant le congrès au Centre Diocésain.

- 1 000 € pour le Groupement Infirmier pour la Formation en Endoscopie (GIFE) qui organise chaque année la **semaine de formation du GIFE.** Elle aura lieu du 4 au 8 juin 2012 à Besançon.

Créé en 1983, le GIFE est une association de loi 1901. Le but de l'association est d'identifier les besoins de formation des infirmiers en endoscopie et d'organiser des séances de formation continue pour ses infirmiers adhérents de toute la France. Le GIFE est également reconnu comme organisme de formation. Les infirmiers en endoscopie sont formés aux techniques d'instrumentation et d'aide opératoire, aux traitements et désinfection des dispositifs médicaux. Cette semaine de formation professionnelle (précédemment organisée à Limoges, Toulouse, Paris, Avignon... et Besançon en 2000 et 2004) offre la possibilité aux infirmiers de partager

leurs pratiques dans les thèmes de l'accueil du patient, ses droits, l'annonce du diagnostic, l'éducation thérapeutique, la douleur, l'hygiène, les techniques endoscopiques...
Le GIFE attend une centaine d'infirmiers à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

- 750 € pour le Groupe d'Etude et de Recherche en Dermato-Allergologie (GERDA). Le GERDA organise tous les ans un cours de réactualisation sur les connaissances en dermato-allergologie. En 2012, la session aura lieu à Besançon du 3 au 6 octobre.

Le GERDA est une association de droit privé qui réunit depuis 1979 les professionnels intéressés par la dermato-allergologie comme les dermatologues, allergologues, pédiatres, médecins du travail ou autres professionnels de santé (qu'ils pratiquent ou non des tests cutanés). Sa mission est :

- d'organiser des études, des recherches, des travaux... scientifiques et techniques sur les phénomènes d'intolérance cutanée
- d'améliorer les moyens de dépistage
- de regrouper les informations cliniques, chimiques, allergologiques et épidémiologiques sur les allergies et les irritations
- de concevoir d'une documentation et d'une assistance technique et scientifique pour l'ensemble de professionnels (labo, centres de recherches...)

Ce cours «Progrès en dermato-allergologie» aborde les réactions allergiques cutanées en milieu professionnel, les réactions aux médicaments, cosmétiques, les dispositifs médicaux et les produits de grande consommation. Cette année, trois points seront à l'honneur : la vigilance, la tolérance et la biodiversité.

400 congressistes seront présents à Micropolis.

- 700 € pour le Lions Club Besançon Granvelle (association créée en 1999) qui organise le Congrès d'Automne du District Centre-Est. Ce congrès se tiendra à Besançon les 27 et 28 octobre 2012.

Le Lions Club Besançon Granvelle est affilié au district Centre-Est du Lions Clubs en France (lui-même membre de l'organisation internationale). Les clubs regroupent des hommes et des femmes souhaitant servir et s'engager dans des actions d'intérêt général dans un esprit d'humanisme. Les campagnes nationales ou au niveau des districts permettent de rassembler des fonds qui sont reversés aux actions ayant pour objectif de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.

La plus grande action du Lions Club Granvelle est d'organiser (avec l'aide de l'Association Nationale de Défense contre l'Arthrite Rhumatoïde) une marche-course à pied «Polyar'trottons - à chacun son rythme» sur les rives du Doubs autour de la Boucle. Son succès est tel qu'elle est déclinée au niveau national.

Le congrès d'automne du District Centre-Est (Franche-Comté, Côte d'Or, Yonne, Saône-et-Loire et Allier) permettra à ses membres d'approuver les rapports moral et financier 2011, d'élire les futurs gouverneurs, d'échanger sur les actions internationales, nationales et locales à venir.

Le Lions Club Granvelle attend environ 300 membres à Micropolis.

En cas d'accord, la somme totale, soit 5 150 €, sera prélevée au chapitre 65.95/6574.89052 CS 10036 (congrès privés).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

«Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Je ne vois pas de questions. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 29 mars 2012.